

ELLIPS
Electronic Large-value Interbank Payment System ASBL
Boulevard de Berlaimont 14
1000 Bruxelles
Arrondissement judiciaire de Bruxelles



RAPPORT ANNUEL 2005

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
2. Evolution des paiements en ELLIPS	4
2.1 Paiements nationaux	4
2.2 Paiements internationaux	5
2.2.1 Evolution des paiements internationaux entrants et sortants	5
2.2.2 Part transfrontalière de la Belgique en TARGET	5
2.2.3 Part de chaque pays dans le total des paiements sortant via TARGET	6
2.2.4 Répartition des paiements de et vers la Belgique	6
2.3 Types de paiements	7
2.3.1 Evolution globale	7
2.3.2 Tranches de montants	9
2.3.3 Ventilation des paiements de clientèle par type	10
2.3.4 Répartition des paiements transfrontaliers par intervalle de temps	11
3. Crédit Intraday	12
4. Disponibilité	13
5. TARGET2	14
5.1 Généralités	14
5.2 Progression en 2005	14

ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 1 : Nombre – moyenne journalière nationale, internationale – paiements entrants et sortants	16
Tableau 2 : Montants – moyenne journalière nationale, internationale – paiements entrants et sortants	16
Tableau 3 : Part de la Belgique dans TARGET - nombre	17
Tableau 4 : Part de la Belgique dans TARGET - montants	17
Tableau 5 : Part de chaque pays dans le total des paiements sortant via TARGET	18
Tableau 6 : Répartition des paiements de et vers la Belgique	18
Tableau 7 : Répartition des paiements de clientèle/paiements interbancaires - nombre	19
Tableau 8 : Répartition des paiements de clientèle/paiements interbancaires - montants	20
Tableau 9 : Ventilation des paiements par tranche de montants	21
Tableau 10 : Ventilation par types de paiements de clientèle - nombre	21

1. INTRODUCTION

ELLIPS (ELectronic Large-value Interbank Payment System), créé en 1996, en tant qu'interface interbancaire du système belge de règlement brut¹ en temps réel, assure le traitement de virements d'un montant généralement élevé et, le plus souvent, concernant des opérations sur les marchés financiers. ELLIPS est également la composante belge de TARGET, le système européen de règlement brut transfrontalier.

Le présent rapport annuel examine de plus près les principales évolutions statistiques des paiements d'ELLIPS ventilés en paiements nationaux et transfrontaliers et par type de paiement. En outre, le rapport annuel reprend pour la première fois des données sur l'évolution et l'utilisation du crédit intraday et la répartition des paiements transfrontaliers par intervalle de temps.

La principale tendance statistique observée en 2005 réside dans la croissance considérable des montants traités et ce, tant pour les paiements nationaux que pour les paiements transfrontaliers entrants et sortants. Avec une progression de près de 20 p.c., la moyenne journalière des paiements traités en ELLIPS s'est établie à 120 milliards d'euros.

Sur le plan technique, le deuxième volet de la mise en conformité d'ELLIPS avec les conventions «Credeuro²» et «ICP³» de l'UE a été réalisé en 2005. Ce deuxième volet concernait la suppression de l'information sur le (sous-)participant remettant dans le champ 72 du paiement. Pour 2006, aucune modification n'est planifiée. Cette stabilisation sur le plan technique résulte du développement de la nouvelle plate-forme de paiement TARGET2 qui remplacera l'application ELLIPS début 2008.

En 2005, le nombre de participants s'est stabilisé à 15, tandis que le nombre de sous-participants a diminué de 2 de sorte que, fin 2005, ELLIPS en comptait encore 70.

Enfin, le développement du projet TARGET2 s'est poursuivi en 2005. TARGET2 est commenté plus en détail au point 5.

¹ Le système belge de règlement brut en temps réel comprend d'une part ELLIPS et, d'autre part, RECOUR, le système des comptes courants de la Banque nationale de Belgique.

² La convention Credeuro introduit une norme en vue d'assurer l'efficacité de l'exécution des virements transfrontaliers en euro.

³ La convention dite «Interbank Convention on Payments» (ICP) prévoit une procédure standard simplifiée pour les provisions interbancaires en ce qui concerne les virements STP de base libellés en euros.

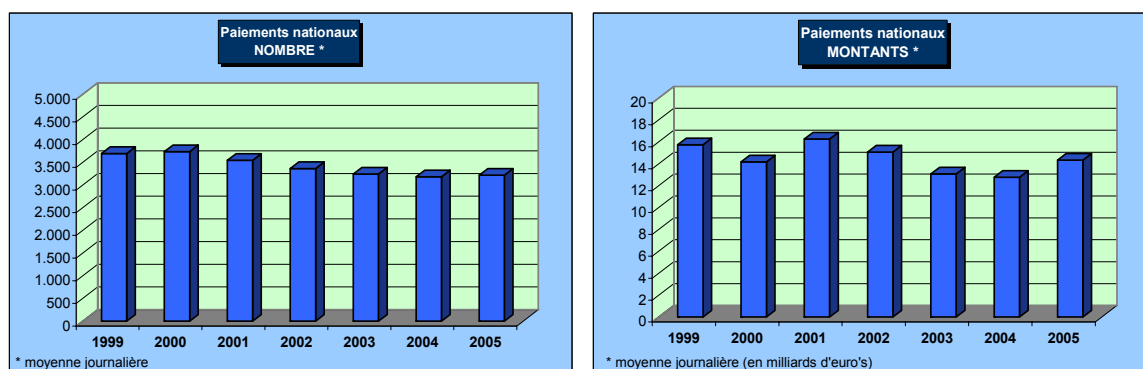
2. EVOLUTION DES PAIEMENTS EN ELLIPS

En 2005, ELLIPS a traité en moyenne 10.937 paiements par jour, soit une légère progression de 0,92 p.c. par rapport à 2004.

La légère augmentation du nombre total de paiements en ELLIPS résulte d'une part d'une croissance des paiements nationaux et des paiements transfrontaliers entrants et, d'autre part, d'une diminution des paiements transfrontaliers sortants.

Par ailleurs, les montants traités ont progressé de 19,41 p.c. Cette forte croissance a été observée tant pour les paiements nationaux que pour les paiements transfrontaliers entrants et sortants. Au total, ELLIPS a traité en moyenne 120 milliards d'euros par jour.

2.1 PAIEMENTS NATIONAUX (annexes statistiques : tableaux 1 et 2)



En 2005, 3.218 paiements en moyenne ont été traités chaque jour, soit une légère hausse de 1,17 p.c. par rapport à 2004.

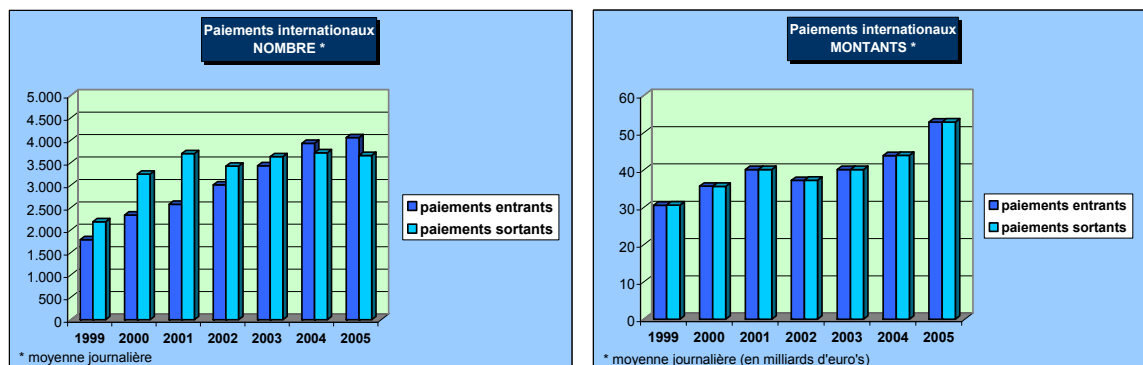
En montants, les paiements nationaux ont affiché une forte croissance de 12,31 p.c., pour s'établir à un montant moyen de 14,3 milliards d'euros par jour, interrompant ainsi la tendance à la baisse des paiements nationaux et ce, tant en nombre qu'en montants.

En dépit de la forte croissance des paiements nationaux en montants, leur part a continué à s'éroder pour s'établir à 11,94 p.c. du montant total des capitaux traités en ELLIPS. En nombre, la part des paiements nationaux s'est légèrement accrue pour atteindre 29,42 p.c. du nombre total des paiements traités en ELLIPS.

2.2 PAIEMENTS INTERNATIONAUX

2.2.1 Evolution des paiements internationaux entrants et sortants

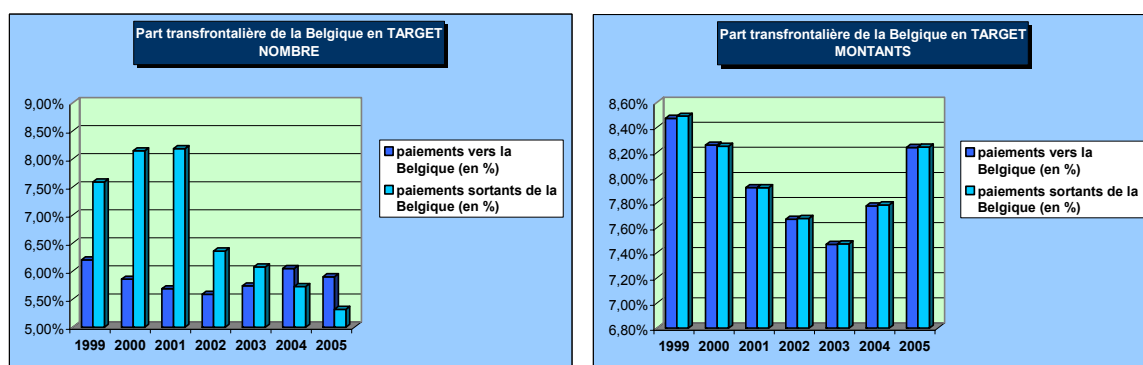
(annexes statistiques : tableaux 1 et 2)



Le nombre de paiements transfrontaliers a évolué dans des directions opposées, avec une progression de 3,21 p.c. pour les paiements entrants et un recul de 1,70 p.c. pour les paiements sortants. En moyenne, les participants ELLIPS ont traité respectivement 3.660 et 4.059 paiements transfrontaliers sortants et entrants par jour.

En montants, les paiements transfrontaliers tant entrants que sortants ont fait un bond de plus de 20 p.c. Les paiements transfrontaliers effectués ont ainsi atteint en moyenne un montant de 52,9 milliards d'euros par jour vers l'étranger comme vers la Belgique.

2.2.2 Part transfrontalière de la Belgique en TARGET (annexes statistiques : tableaux 3 et 4)



Le nombre de paiements transfrontaliers en TARGET, considéré globalement, s'est accru de 5,78 p.c., atteignant en moyenne 68.810 paiements par jour. Le nombre de paiements à destination de la Belgique a connu une augmentation (3,21 p.c.) plus faible que TARGET dans son ensemble. En conséquence, la part de la Belgique en TARGET est revenue à 5,90 p.c.

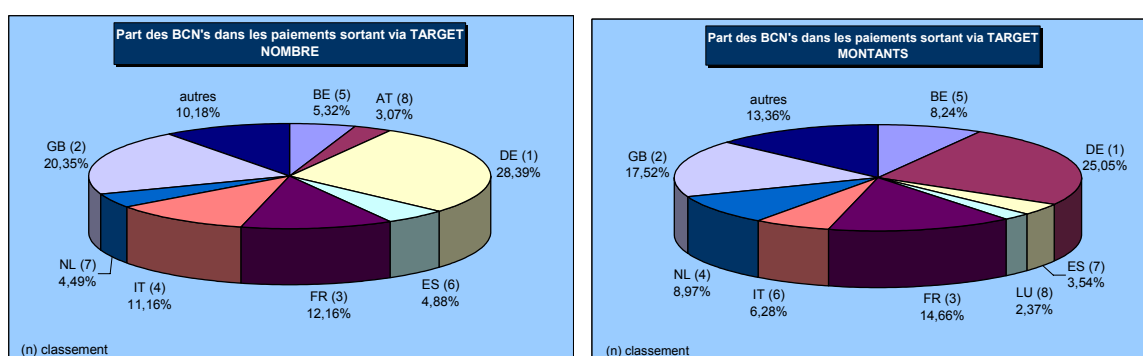
Le nombre de paiements transfrontaliers émanant de la Belgique a enregistré un léger recul de 1,70 p.c. La proportion des paiements à partir de la Belgique a ainsi continué à s'éroder. Les

paiements sortants de la Belgique représentaient encore 5,32 p.c. du nombre total des paiements en TARGET en 2005.

Les montants moyens en TARGET ont progressé de 13,66 p.c. pour atteindre une moyenne journalière de 641,3 milliards d'euros. Les paiements transfrontaliers belges ont affiché, en montants, une augmentation plus forte que TARGET dans son ensemble. Les paiements entrants et sortants ont en effet progressé de plus de 20 p.c. pour atteindre en moyenne 52,9 milliards d'euros par jour. Cette augmentation étant plus forte que celle de TARGET dans son ensemble, la part de la Belgique en TARGET a de nouveau progressé pour s'établir à 8,24 p.c.

2.2.3 Part de chaque pays dans le total des paiements sortant via TARGET

(annexes statistiques : tableau 5)

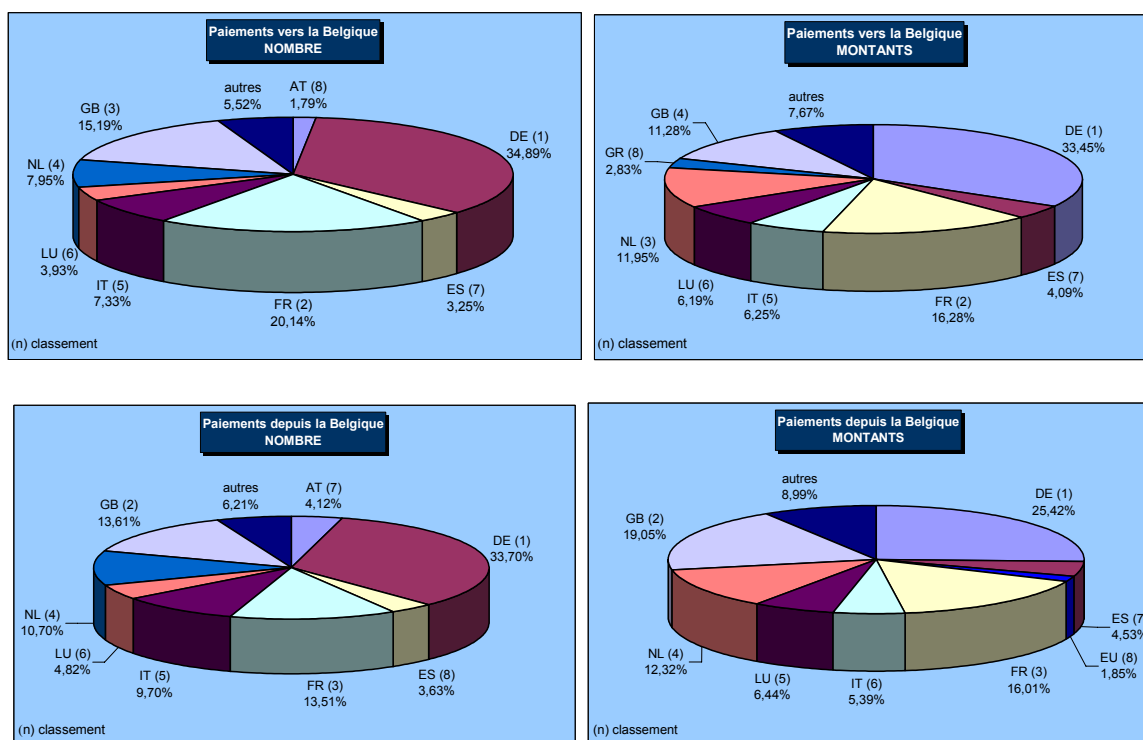


Les diagrammes ci-dessus donnent une vue d'ensemble de la part de chaque pays dans le total des paiements sortant via TARGET en 2005. Avec une cinquième position tant en nombre qu'en montants, la Belgique affiche un statu quo par rapport à l'année précédente.

La ventilation par pays révèle que le plus grand pays, à savoir l'Allemagne, représente déjà un quart de tous les paiements et ce, tant en nombre qu'en montants. Si on y joint la Grande-Bretagne et la France, ces trois pays représentent environ 60 p.c. de l'ensemble des paiements transfrontaliers en TARGET.

A noter à cet égard que la part de la BCE s'élève en montants à 2,31 p.c. et ce, alors qu'elle détient la part la plus faible (0,22 p.c.) en nombre de paiements. La raison en incombe à la liquidation de CLS et EBA qui sont traités via le système de paiement de la BCE.

2.2.4 Répartition des paiements de et vers la Belgique (annexes statistiques : tableau 6)

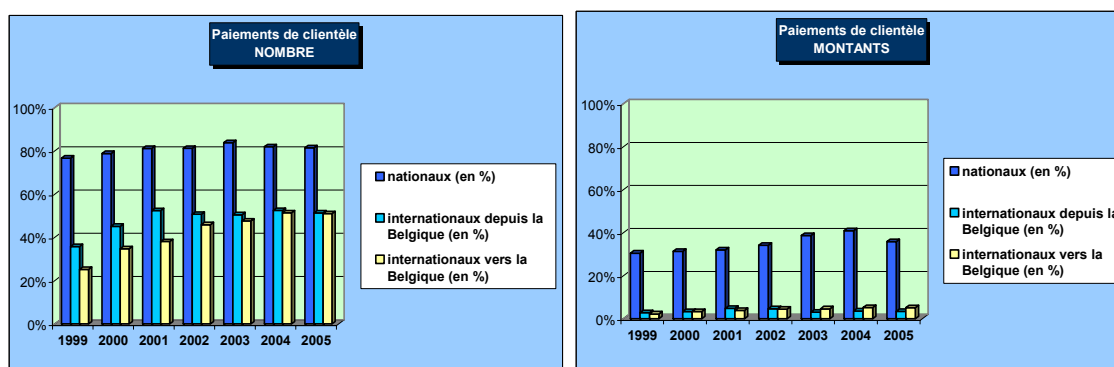


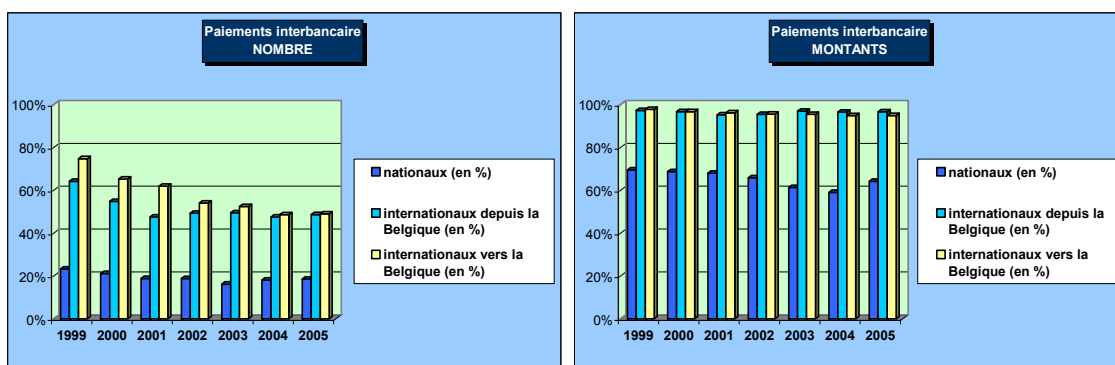
Pour ce qui est de la répartition du nombre de paiements transfrontaliers vers la Belgique, les quatre principaux partenaires sont l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Ces quatre pays représentent conjointement quelque 78 p.c. en nombre et 73 p.c. en montants du total des paiements transfrontaliers vers la Belgique.

Les paiements internationaux sortants des participants ELLIPS se déroulent, à l'instar des paiements entrants, principalement avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas. Les flux de paiements vers ces quatre pays représentent conjointement près de trois quarts du nombre total et du montant des paiements effectués via TARGET par les participants ELLIPS.

2.3 TYPES DE PAIEMENTS (Paiements de clientèle/paiements interbancaires)

2.3.1 Evolution globale (annexes statistiques : tableaux 7 et 8)





Le principal constat dans la ventilation des paiements par type réside dans la différence d'importance des paiements de clientèle nationaux et transfrontaliers et ce, tant en nombre qu'en montants. Les paiements de clientèle nationaux représentent en effet quelque 80 p.c. de l'ensemble des paiements nationaux tandis que la part des paiements de clientèle transfrontaliers tourne, en nombre, autour des 50 p.c. En montants, la part des paiements de clientèle nationaux s'élève à près de 36 p.c. tandis qu'elle atteint respectivement 3,39 p.c. et 5,08 p.c. seulement pour les paiements transfrontaliers sortants et entrants. Il en ressort clairement que les paiements de clientèle représentent une part plus significative dans les paiements nationaux que dans les paiements internationaux.

Les paiements de clientèle nationaux ont affiché une légère croissance de 0,52 p.c. tandis que les paiements interbancaires nationaux ont augmenté de 4,09 p.c. En conséquence, la part des paiements interbancaires nationaux a légèrement progressé en nombre jusqu'à 18,59 p.c. du total des paiements nationaux.

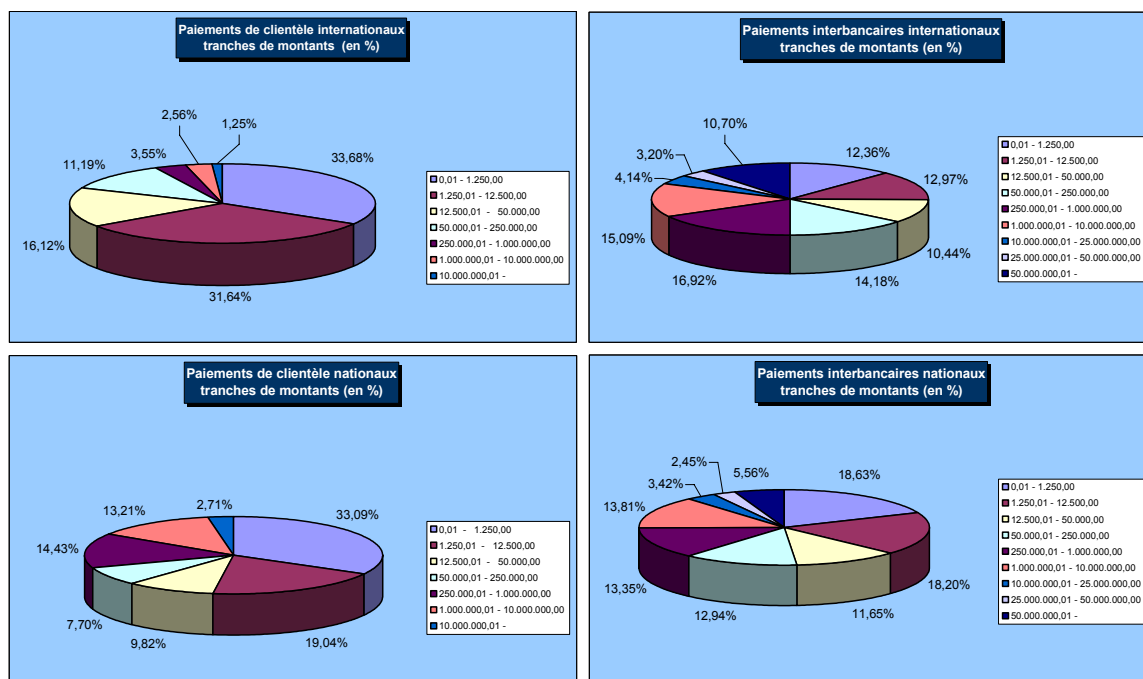
Le nombre total de paiements transfrontaliers sortants a régressé de 1,70 p.c. Cette évolution est imputable à une baisse du nombre de paiements de clientèle de 3,87 p.c. d'une part, et à une légère hausse de 0,71 p.c. du nombre de paiements interbancaires d'autre part. La part des paiements interbancaires transfrontaliers sortants est ainsi passée à 48,70 p.c.

Les paiements transfrontaliers en provenance de l'étranger, qu'il s'agisse de paiements de clientèle ou de paiements interbancaires, ont affiché une hausse de respectivement 2,5 p.c. et de 3,95 p.c. Eu égard à la plus forte croissance des paiements interbancaires, la part des paiements transfrontaliers interbancaires a légèrement progressé jusqu'à 49,01 p.c. du nombre total des paiements transfrontaliers entrants.

Le montant moyen des paiements nationaux a légèrement reculé de 1,84 p.c. pour les paiements de clientèle tandis que les paiements interbancaires se sont accrus de 22,13 p.c. La part des paiements interbancaires nationaux a ainsi grimpé à 64,19 p.c. du montant total des paiements nationaux.

Pour ce qui est des paiements transfrontaliers, on enregistre une forte hausse tant des paiements de clientèle sortants qu'entrants de respectivement 15,09 p.c. et de 18,89 p.c. Les paiements interbancaires sont également en forte augmentation. Les paiements interbancaires sortants et entrants ont progressé de 20,6 p.c. En montants, la part des paiements transfrontaliers interbancaires a atteint quelque 95 p.c.

2.3.2 Tranches de montants (annexes statistiques : tableau 9)



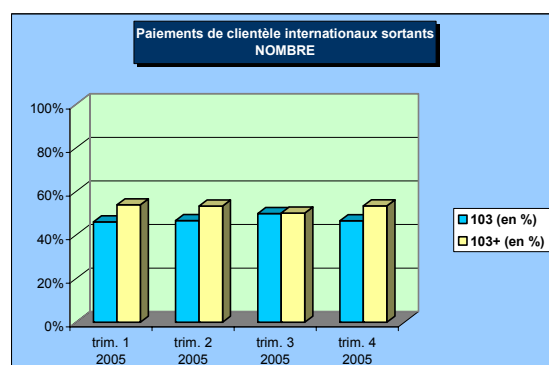
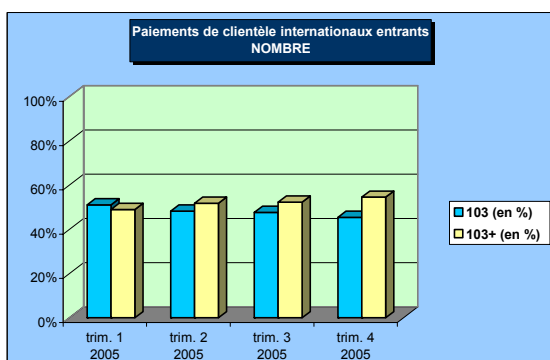
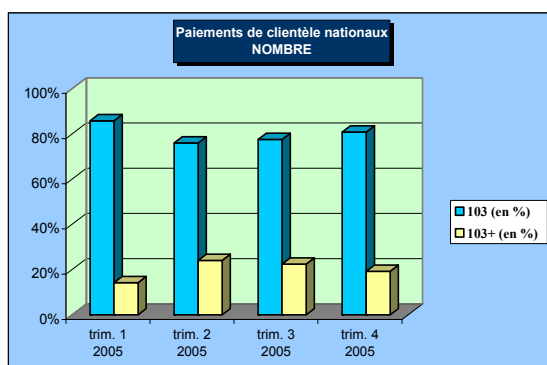
La ventilation du nombre de paiements par tranche de montants indique que les paiements de clientèle transfrontaliers se situent principalement dans les quatre premières tranches. Près de 93 p.c. de l'ensemble des paiements de clientèle transfrontaliers sont inférieurs à 250.000 euros.

Les paiements interbancaires transfrontaliers se répartissent davantage entre les différentes tranches. La grande majorité des paiements (81,96 p.c.) ont un montant inférieur à 10 millions d'euros. La tranche entre 100 et 500 millions d'euros représente néanmoins encore 6,73 p.c. du nombre total des paiements interbancaires transfrontaliers.

En ce qui concerne la ventilation des paiements de clientèle nationaux par tranche de montants, on observe également que les paiements se concentrent essentiellement dans les tranches inférieures, mais dans une moindre mesure que les paiements transfrontaliers. 70 p.c. de tous les paiements de clientèle étaient ainsi inférieurs à 250.000 euros. Les tranches de 250.000 à 10 millions d'euros représentent cependant encore un quart du total des paiements de clientèle nationaux. La répartition plus importante des paiements de clientèle nationaux montre clairement que le montant moyen de ces paiements est supérieur à celui des paiements de clientèle transfrontaliers.

Les paiements interbancaires nationaux présentent un profil identique à celui des paiements interbancaires transfrontaliers. Ici aussi, la plupart des paiements (88,58 p.c.) étaient inférieurs à 10 millions d'euros.

2.3.3 Ventilation des paiements de clientèle par type (annexes statistiques : tableau 10)



La ventilation des paiements de clientèle selon l'utilisation de la version de base et de la version STP⁴ du MT103, a généré un tableau différent pour les paiements de clientèle nationaux et transfrontaliers.

Les paiements de clientèle nationaux des participants ELLIPS comportaient principalement des opérations de type MT103. En moyenne, les MT103 représentaient encore 79,73 p.c. de tous les paiements de clientèle nationaux en 2005.

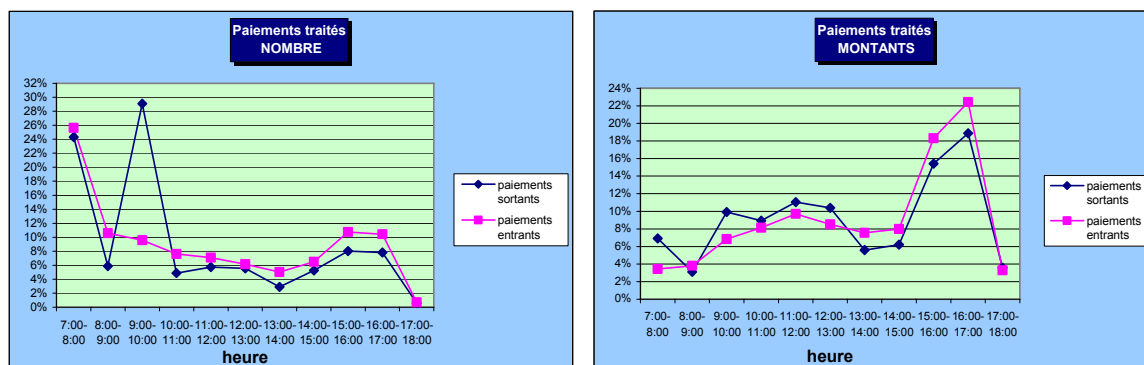
Quant aux paiements de clientèle transfrontaliers, les MT103+ représentaient en revanche la majeure partie des paiements de clientèle entrants et sortants. En outre, la part du nombre entrant de paiements transfrontaliers de type MT103+ a continué à augmenter. Au premier trimestre, les MT103+ représentaient encore moins de 50 p.c. (48,97 p.c.) tandis qu'au dernier trimestre de 2005, ils représentaient déjà 54,55 p.c. du nombre total de paiements de clientèle transfrontaliers entrants. Sur une base annuelle, la version STP représentait tout juste moins de 52 p.c. de l'ensemble des paiements de clientèle transfrontaliers entrants.

En ce qui concerne le paiements de clientèle transfrontaliers sortants, la part des MT103+ est restée pratiquement stable. La part de la version STP s'est élevée à 52,74 p.c. des paiements de clientèle transfrontaliers sortants.

De manière générale, nous pouvons affirmer que les participants ELLIPS préfèrent la version STP pour leurs paiements de clientèle internationaux tandis qu'ils utilisent surtout la version de base des MT103 dans les paiements nationaux.

⁴ STP : straight through processing

2.3.4 Répartition des paiements transfrontaliers par intervalle de temps



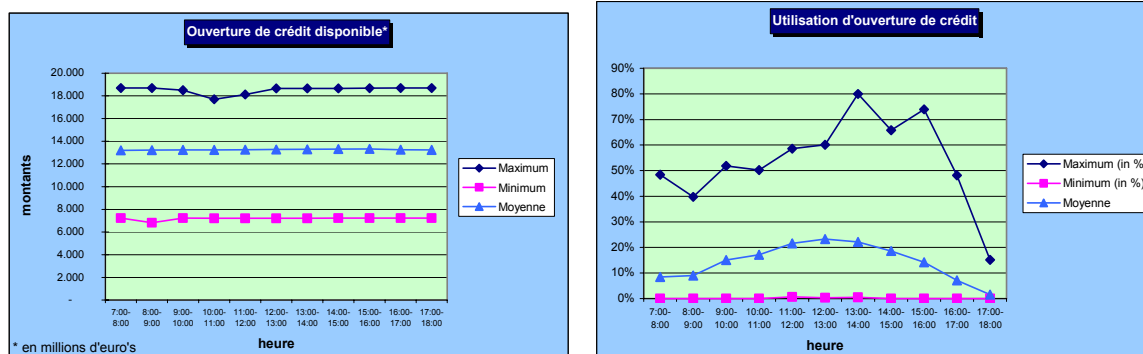
La répartition du nombre de paiements transfrontaliers par intervalle de temps est largement concomitante pour les paiements entrants et sortants. La principale différence entre les paiements sortants et entrants concernait l'intervalle de temps de 9 à 10 h au cours duquel près de 30 p.c. de l'ensemble des paiements sortants sont expédiés tandis que 10 p.c. seulement des paiements entrants sont traités. Un deuxième constat important porte sur le nombre élevé de paiements traités à l'heure d'ouverture de TARGET: près de 25 p.c. du nombre total des paiements traités et ce, tant pour les paiements entrants que sortants.

Le graphique des paiements traités en montants montre que les paiements sortants des participants ELLIPS sont répartis de manière relativement équilibrée sur l'ensemble des heures d'ouverture. Par tranche horaire, les montants traités fluctuent entre 6 et 10 p.c. du montant total traité des paiements sortants en ELLIPS. Deux exceptions sont à noter. La première concernait les intervalles de temps de 8 à 9 h et de 17 à 18 h, où le montant traité s'élevait chaque fois à environ 3 p.c. La deuxième exception se situe entre 15 et 17 h, où le montant traité s'élevait respectivement à 15,42 et à 18,87 p.c. En d'autres termes, environ un tiers du montant total des paiements transfrontaliers sortants est traité durant cette période de pointe.

Les paiements en montants destinés aux participants ELLIPS suivent le même schéma que les paiements sortants. Ici aussi, les paiements sont répartis de manière relativement uniforme sur la journée, à l'exception de la tranche de 15 à 17 h au cours de laquelle environ 40 p.c. du montant total des paiements entrants sont traités.

Il ressort clairement des graphiques que la tranche de 15 à 17 h est la période la plus importante de la journée pour les montants. En 2005, environ un tiers du montant total négocié en ELLIPS a été traité durant cet intervalle de temps. Pour les nombres, cependant, la principale période était l'heure d'ouverture de TARGET. A 10 h, près de 60 p.c. de tous les paiements sortants, en nombre, étaient déjà expédiés.

3. CREDIT INTRADAY

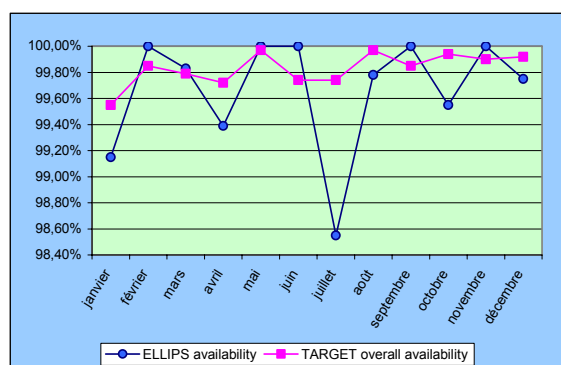


Le graphique «ouverture de crédit disponible» forme la somme des ouvertures de crédit de tous les participants ELLIPS mesurée à différents moments (toutes les cinq minutes) de la journée. Cette ouverture de crédit peut être utilisée pour l'exécution des paiements ELLIPS, mais peut également servir à la liquidation des systèmes périphériques, opérations en espèces et autres opérations que les participants ELLIPS liquident sur leur compte auprès de la BNB.

Le graphique montre que l'ouverture de crédit disponible ne subissait guère de fluctuations durant les heures d'ouverture de TARGET. La somme des ouvertures de crédit se situait en moyenne autour de 13 milliards d'euros.

Le graphique «utilisation de l'ouverture de crédit» indique le pourcentage d'ouverture de crédit effectivement employé par les participants ELLIPS. Il ressort de ce graphique que l'utilisation moyenne de l'ouverture de crédit, à l'exception de l'heure de fermeture de TARGET, variait entre 7 et 23 p.c. L'utilisation moyenne la plus élevée de l'ouverture de crédit se situait entre 11 et 14 h. Pendant cet intervalle de temps, l'utilisation de l'ouverture de crédit franchissait la barre des 20 p.c. L'utilisation maximale de l'ouverture de crédit se concentrait principalement entre 12 et 16 h, de 60 à 80 p.c. de l'ouverture de crédit étant utilisés aux périodes de pointe.

4. DISPONIBILITE



En 2005, le degré de disponibilité de TARGET dans son ensemble a atteint 99,83 p.c. Le degré de disponibilité de la composante belge de l'Interlinking s'est établi à 99,67 p.c. Cette légère baisse du degré de disponibilité de la composante belge de l'Interlinking est principalement due au degré relativement faible de disponibilité durant le mois de juillet. En effet, durant ce mois, ELLIPS a connu deux incidents qui ont donné lieu à une procédure de «stop sending» (indisponibilité temporaire d'une composante de TARGET). Dans les deux cas, aucun paiement n'a cependant été exécuté suivant les procédures de secours et l'impact pour les participants est resté limité. De manière générale, on peut conclure que tant TARGET dans son ensemble qu'ELLIPS ont montré une très grande fiabilité au cours de l'année écoulée.

En 2005, l'heure de clôture de TARGET n'a été différée qu'à deux reprises. Dans les deux cas, ce report était dû à des problèmes techniques d'une BCN. En outre, l'heure de clôture pour les paiements de clientèle a également été retardée de 1 h, à 18 h, dans les deux cas. Quelques incidents ont par ailleurs donné lieu à une procédure de «stop-sending». Ces incidents ont toutefois été résolus en temps opportun et n'ont donc pas eu d'impact sur l'heure de clôture de TARGET.

5. TARGET2

5.1 Généralités

Le 24 octobre 2002, le conseil d'administration de la BCE a pris une décision stratégique concernant les principes constituant le fondement de TARGET2, destiné à remplacer le système TARGET actuel. Les décisions les plus importantes concernent la consolidation technique du système TARGET, le développement d'une structure tarifaire commune pour les paiements nationaux et les paiements transfrontaliers et l'harmonisation des services prestés.

Sur la base des décisions de principe relatives à ce nouveau système TARGET2, le projet a été élaboré plus en détail. Après une large consultation du secteur bancaire, une liste de la plupart des services de base que TARGET2 devra offrir, a été dressée. Il en est ressorti que seule une plateforme partagée unique, appelée «Single Shared Platform» (SSP), permettrait de répondre de façon satisfaisante aux besoins exprimés par le monde bancaire européen. Sur cette base, la Banca d'Italia, la Banque de France et la Deutsche Bundesbank se sont déclarées disposées à développer cette nouvelle plate-forme de paiement.

5.2 Progrès en 2005

En 2005, plusieurs démarches et décisions importantes ont été prises dans le cadre de ce dossier ambitieux.

Pour que le passage au nouveau système TARGET2 s'effectue en souplesse et en toute sécurité, on a opté pour une migration en plusieurs phases par «groupes de pays». En 2005, ces groupes de pays ont été composés et la Belgique a été incorporée dans le deuxième groupe.

En outre, l'Eurosystème a fixé au 19 novembre 2007 la date de lancement de TARGET2 pour le premier groupe de pays. Le monde bancaire belge passera à TARGET2 le 18 février 2008.

Par ailleurs, les spécifications fonctionnelles détaillées ont été finalisées. Enfin, une réponse a été formulée aux questions relatives aux coûts, aux tests, à l'organisation et à la gestion de la plateforme unique.

L'ensemble du projet est le fruit d'une étroite collaboration avec le secteur bancaire et ce, tant à l'échelle européenne que sur le plan national. Dans ce cadre et en vue de stimuler l'interaction entre la BNB et le monde bancaire belge, la BNB a créé en 2005 un groupe de travail d'utilisateurs de TARGET2. Au sein de ce "TARGET2 User Group", tous les futurs participants belges directs à TARGET2 sont représentés. Par le biais d'ateliers spécifiques, les spécifications fonctionnelles détaillées et les sujets liés à SWIFT ont été présentés exhaustivement aux membres de ce groupe de travail. Le scénario de migration belge a en outre été plus amplement exposé.

Dans une phase ultérieure, un «steering committee» sera également créé parallèlement au "TARGET2 User Group".

Enfin, la BNB a élargi à TARGET2 son site Internet relatif aux systèmes de paiement. Les établissements financiers et les sociétés de bourse belges peuvent ainsi consulter via ce site l'ensemble de la documentation relative à la migration belge.

ANNEXES STATISTIQUES⁵

Tableau 1 : Nombre de paiements - moyenne journalière

Année	National	International Entrant	International Sortant	Total
1999	3.695	1.785	2.184	7.664
2000	3.736	2.334	3.245	9.316
2001	3.548	2.573	3.704	9.825
2002	3.365	3.009	3.425	9.799
2003	3.239	3.431	3.634	10.305
2004	3.181	3.933	3.723	10.837
2005	3.218	4.059	3.660	10.937
Comparaison 05/04	1,17 %	3,21 %	-1,70 %	0,92 %

Tableau 2 : Montants - moyenne journalière (en milliards d'euros)

Année	National	International Entrant	International Sortant	Total
1999	15,724	30,512	30,575	76,812
2000	14,157	35,644	35,606	85,406
2001	16,251	40,105	40,099	96,455
2002	15,075	37,204	37,234	89,512
2003	13,062	40,087	40,106	93,256
2004	12,767	43,866	43,913	100,545
2005	14,338	52,851	52,873	120,061
Comparaison 05/04	12,31 %	20,48 %	20,40 %	19,41 %

⁵ Dans les tableaux, les totaux peuvent différer de la somme des rubriques, les chiffres étant arrondis.

Tableau 3 : Part transfrontalière de la Belgique dans TARGET - en volume - moyenne journalière

Année	Total TARGET	Paiements vers la Belgique	%	Paiements en provenance de la Belgique	%
1999	28.777	1.785	6,20 %	2.184	7,59 %
2000	39.857	2.334	5,86 %	3.245	8,14 %
2001	45.273	2.573	5,68 %	3.704	8,18 %
2002	53.858	3.009	5,59 %	3.425	6,36 %
2003	59.961	3.431	5,72 %	3.634	6,08 %
2004	65.047	3.933	6,05 %	3.723	5,72 %
2005	68.810	4.059	5,90 %	3.660	5,32 %
Comparaison 05/04	5,78 %	3,21 %	-	-1,70 %	-

Tableau 4 : Part transfrontalière de la Belgique dans TARGET - en valeur (en milliards d'euros) - moyenne journalière

Année	Total TARGET	Paiements vers la Belgique	%	Paiements en provenance de la Belgique	%
1999	360,120	30,512	8,47 %	30,575	8,49 %
2000	431,531	35,644	8,26 %	35,606	8,25 %
2001	506,309	40,105	7,92 %	40,099	7,92 %
2002	485,177	37,204	7,67 %	37,234	7,67 %
2003	536,778	40,087	7,47 %	40,106	7,47 %
2004	564,254	43,866	7,77 %	43,913	7,78 %
2005	641,311	52,851	8,24 %	52,873	8,24 %
Comparaison 05/04	13,66 %	20,48 %	-	20,40 %	-

Tableau 5 : Part de chaque pays dans le total des paiements envoyés via TARGET - moyenne journalière

Pays	Nombre	%	Montants (en milliards d'euros)	%
BE	3.660	5.32 %	52,873	8,24 %
AT	2.115	3.07 %	13,404	2,09 %
DE	19.538	28.39 %	160,679	25,05 %
ES	3.355	4.88 %	22,728	3,54 %
EU	154	0.22 %	14,796	2,31 %
FI	575	0.84 %	6,835	1,07 %
FR	8.368	12.16 %	93,991	14,66 %
GR	1.228	1.78 %	9,565	1,49 %
IE	1.656	2.41 %	11,004	1,72 %
IT	7.677	11.16 %	40,273	6,28 %
LU	1.585	2.30 %	15,184	2,37 %
NL	3.089	4.49 %	57,548	8,97 %
PT	1.075	1.56 %	7,619	1,19 %
Total UEM	54.076	78,59 %	506,5	78,98 %
DK	381	0.55 %	14,569	2,27 %
GB	14.002	20.35 %	112,341	17,52 %
SE	352	0.51 %	7,902	1,23 %
Total non-UEM	14.734	21.41 %	134,8	21,02 %
Total	68.810	100 %	641,311	100 %

Tableau 6 : Ventilation des paiements de et vers la Belgique - pourcentage par pays

Vers/De	Paiements de la Belgique		Paiements vers la Belgique	
	Nombre	Montants	Nombre	Montants
AT	4,12 %	1,41 %	1,79 %	1,45 %
DE	33,70 %	25,42 %	34,89 %	33,45 %
ES	3,63 %	4,53 %	3,25 %	4,09 %
EU	0,16 %	1,85 %	0,15 %	0,83 %
FI	0,66 %	0,51 %	0,44 %	0,54 %
FR	13,51 %	16,01 %	20,14 %	16,28 %
GR	0,85 %	1,54 %	1,27 %	2,83 %
IE	2,02 %	1,52 %	1,71 %	1,17 %
IT	9,70 %	5,39 %	7,33 %	6,25 %
LU	4,82 %	6,44 %	3,93 %	6,19 %
NL	10,70 %	12,32 %	7,95 %	11,95 %
PT	1,18 %	1,60 %	1,28 %	1,51 %
Total UEM	85,05 %	78,53 %	84,15 %	86,55 %
DK	0,73 %	1,83 %	0,43 %	1,71 %
GB	13,61 %	19,05 %	15,19 %	11,28 %
SE	0,60 %	0,59 %	0,24 %	0,46 %
Total non-UEM	14,95 %	21,47 %	15,85 %	13,45 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 7 : Ventilation des paiements de clientèle/paiements interbancaires - en volume - moyenne journalière

	Paiements de clientèle MT100/103/103+	%	Paiements interbancaires	%	Total
National 1999	2.833	76,68 %	862	23,32 %	3.695
National 2000	2.944	78,79 %	792	21,21 %	3.736
National 2001	2.879	81,15 %	669	18,85 %	3.548
National 2002	2.733	81,19 %	633	18,81 %	3.365
National 2003	2.714	83,78 %	525	16,22 %	3.239
National 2004	2.606	81,93 %	575	18,07 %	3.181
National 2005	2.619	81,41 %	598	18,59 %	3.218
Comparaison national 05/04	0,52 %	-	4,09 %	-	1,17 %
International de BE 1999	782	35,82 %	1.402	64,18 %	2.184
International de BE 2000	1.465	45,13 %	1.781	54,87 %	3.245
International de BE 2001	1.940	52,38 %	1.764	47,62 %	3.704
International de BE 2002	1.736	50,70 %	1.688	49,30 %	3.425
International de BE 2003	1.835	50,49 %	1.799	49,51 %	3.634
International de BE 2004	1.953	52,46 %	1.770	47,54 %	3.723
International de BE 2005	1.878	51,30 %	1.782	48,70 %	3.660
Comparaison international de BE 05/04	-3,87 %	-	0,71 %	-	-1,70 %
International vers BE 1999	450	25,23 %	1.334	74,77 %	1.785
International vers BE 2000	811	34,75 %	1.523	65,25 %	2.334
International vers BE 2001	980	38,09 %	1.593	61,91 %	2.573
International vers BE 2002	1.381	45,90 %	1.628	54,10 %	3.009
International vers BE 2003	1.633	47,60 %	1.798	52,40 %	3.431
International vers BE 2004	2.019	51,34 %	1.914	48,66 %	3.933
International vers BE 2005	2.070	50,99 %	1.989	49,01 %	4.059
Comparaison international vers BE 05/04	2,50 %	-	3,95 %	-	3,21 %

Tableau 8 : Ventilation des paiements de clientèle / paiements interbancaires - en valeur (en milliards d'euros) - moyenne journalière

	Paiements de clientèle MT100/103/103+	%	Paiements interbancaires	%	Total
National 1999	4,798	30,51 %	10,926	69,49 %	15,724
National 2000	4,435	31,33 %	9,722	68,67 %	14,157
National 2001	5,200	32,00 %	11,051	68,00 %	16,251
National 2002	5,153	34,19 %	9,921	65,81 %	15,075
National 2003	5,047	38,64 %	8,015	61,36 %	13,062
National 2004	5,230	40,97%	7,536	59,03 %	12,767
National 2005	5,134	35,81 %	9,204	64,19 %	14,338
Comparaison national 05/04	-1,84 %	-	22,13 %	-	12,31 %
International de BE 1999	0,858	2,80 %	29,718	97,20 %	30,575
International de BE 2000	1,172	3,29 %	34,434	96,71 %	35,606
International de BE 2001	1,931	4,81 %	38,169	95,19 %	40,099
International de BE 2002	1,707	4,58 %	35,527	95,42 %	37,234
International de BE 2003	1,223	3,05 %	38,884	96,95 %	40,106
International de BE 2004	1,555	3,54 %	42,358	96,46 %	43,913
International de BE 2005	1,790	3,39 %	51,083	96,61 %	52,873
Comparaison international de BE 05/04	15,09 %	-	20,60 %	-	20,40 %
International vers BE 1999	0,674	2,21 %	29,839	97,79 %	30,512
International vers BE 2000	1,177	3,30 %	34,468	96,70 %	35,644
International vers BE 2001	1,559	3,89 %	38,546	96,11 %	40,105
International vers BE 2002	1,658	4,46 %	35,546	95,54 %	37,204
International vers BE 2003	1,830	4,57 %	38,257	95,43 %	40,087
International vers BE 2004	2,260	5,15 %	41,606	94,85 %	43,866
International vers BE 2005	2,687	5,08 %	50,164	94,92 %	52,851
Comparaison international vers BE 05/04	18,89 %	-	20,57 %	-	20,48 %

Tableau 9 : Ventilation des paiements par tranche de montants - en volume

Tranches de montants		NATIONAL				INTERNATIONAL			
		Paiements de clientèle		Paiements interbancaires		Paiements de clientèle		Paiements interbancaires	
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
0,01	1.250,00	222.785	33,09 %	28.640	18,63 %	162.341	33,68 %	56.557	12,36 %
1.250,01	12.500,00	128.148	19,04 %	27.981	18,20 %	152.504	31,64 %	59.343	12,97 %
12.500,01	50.000,00	66.092	9,82 %	17.908	11,65 %	77.707	16,12 %	47.772	10,44 %
50.000,01	250.000,00	51.860	7,70 %	19.903	12,94 %	53.925	11,19 %	64.921	14,18 %
250.000,01	1.000.000,00	97.116	14,43 %	20.533	13,35 %	17.108	3,55 %	77.433	16,92 %
1.000.000,01	10.000.000,00	88.933	13,21 %	21.229	13,81 %	12.354	2,56 %	69.054	15,09 %
10.000.000,01	25.000.000,00	10.469	1,56 %	5.256	3,42 %	2.994	0,62 %	18.964	4,14 %
25.000.000,01	50.000.000,00	3.975	0,59 %	3.760	2,45 %	1.149	0,24 %	14.651	3,20 %
50.000.000,01	100.000.000,00	2.370	0,35 %	2.884	1,88 %	774	0,16 %	13.199	2,88 %
100.000.000,01	500.000.000,00	1.282	0,19 %	4.737	3,08 %	1.022	0,21 %	30.781	6,73 %
500.000.000,01	1.000.000.000,00	92	0,01 %	667	0,43 %	69	0,01 %	4.341	0,95 %
1.000.000.000,01		59	0,01 %	256	0,17 %	7	0,00 %	671	0,15 %

Tableau 10 : Ventilation par type de paiements de clientèle - en volume

	MT103	%	MT103+	%	Total des paiements de clientèle
National 2005 trim. 1	126.898	85,82 %	20.959	14,18 %	147.857
National 2005 trim. 2	149.840	75,96 %	47.432	24,04 %	197.272
National 2005 trim. 3	124.010	77,61 %	35.780	22,39 %	159.790
National 2005 trim. 4	135.957	80,80 %	32.305	19,20 %	168.262
National total 2005	536.705	79,73 %	136.476	20,27 %	673.181
International vers BE 2005 trim. 1	63.730	51,03 %	61.167	48,97 %	124.897
International vers BE 2005 trim. 2	65.729	48,21 %	70.605	51,79 %	136.334
International vers BE 2005 trim. 3	62.368	47,65 %	68.513	52,35 %	130.881
International vers BE 2005 trim. 4	63.511	45,45 %	76.240	54,55 %	139.751
International vers BE total 2005	255.338	48,01 %	276.525	51,99 %	531.863
International de BE 2005 trim. 1	57.132	46,09 %	66.822	53,91 %	123.954
International de BE 2005 trim. 2	57.519	46,69 %	65.662	53,31 %	123.181
International de BE 2005 trim. 3	56.861	49,89 %	57.112	50,11 %	113.973
International de BE 2005 trim. 4	56.586	46,58 %	64.905	53,42 %	121.491
International de BE total 2005	228.098	47,26 %	254.501	52,74 %	482.599